

BàM

La Bouteille à la Mer

Le dossier du rassemblement 2022

par l'équipe Djinns Tudy 2022

Technique

Porte-bouteille

par Eric Naigeon



Navigation

La chaussée de Sein en coup de vent
par François Kammerer

Histoire

Les aventures de l'Isère
par Josik Le Bars

PHARE D'ECKMÜHL

L'édito de Bernard Montandraud

avril 2022 - n° 85

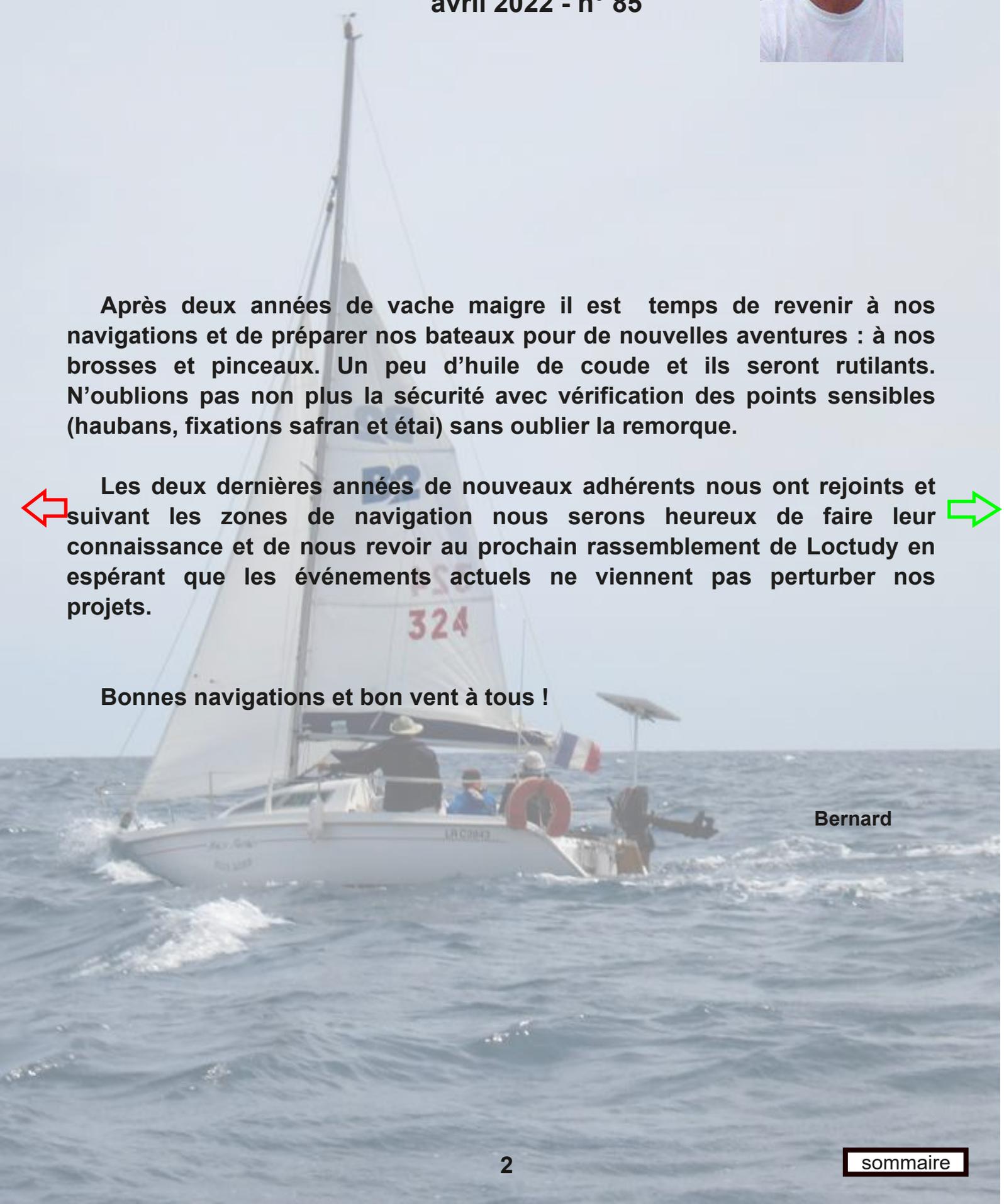


Après deux années de vache maigre il est temps de revenir à nos navigations et de préparer nos bateaux pour de nouvelles aventures : à nos brosses et pinceaux. Un peu d'huile de coude et ils seront rutilants. N'oublions pas non plus la sécurité avec vérification des points sensibles (haubans, fixations safran et étai) sans oublier la remorque.

Les deux dernières années de nouveaux adhérents nous ont rejoints et suivant les zones de navigation nous serons heureux de faire leur connaissance et de nous revoir au prochain rassemblement de Loctudy en espérant que les événements actuels ne viennent pas perturber nos projets.

Bonnes navigations et bon vent à tous !

Bernard



Sommaire

L'édito de Bernard Montandraud.....	2
Le billet de la Rédaction par Claude Boquet.....	4
Dossier du rassemblement à Loctudy par Djinns Tudy 2022.....	5
Navigation	
Coup de vent sur la chaussée de Sein par François Kammerer.....	14
Technique	
Fabrication d'un porte-bouteille par Eric Naigeon.....	17
Histoire	
Les aventures de l'Isère par Josik Le Bars.....	21
Côté cambuse	
Courgettes au vinaigre par Isabelle Cousseau.....	24

La rédaction remercie toutes les personnes qui ont prêté leur concours à la rédaction de ce numéro de la **BàM**.

Pour nous simplifier le travail de mise en page, si vous accompagnez vos articles de photos, dessins, illustrations diverses, nous vous demandons de nous envoyer, si possible, séparément le texte et les documents graphiques.

A l'attention de nos auteurs

les auteurs des articles paraissant dans la **BàM** sont seuls responsables du contenu et de tout ou partie de l'origine de celui-ci.

La Bouteille à la Mer

aspro-djinn.fr

Président:	Yvon Le Bars president@aspro-djinn.fr
Comité de lecture:	Bureau Aspro bureau@aspro-djinn.fr
Rédaction:	Claude Boquet : rédacteur Thierry Pauvert : composition numérique bam@aspro-djinn.fr

Le billet de la Rédaction

avril 2022 - n° 85



Dans cette Bouteille à la Mer de printemps un grand dossier est consacré à notre prochain rassemblement de Pentecôte à Loctudy avec les détails pratiques et les modalités d'inscription.

Rassemblement qui s'est fait attendre ! Enfin nous y voilà.

Près de 25 bateaux ont déjà prévu le déplacement, 80 personnes sont attendues : la fête s'annonce belle !

Pour mémoire dans la Bàm n°77 de mars 2020 nous vous avons présenté la navigation dans la rivière de Pont l'Abbé. Pour ceux qui participeront au « post-rassemblement » c'est le moment de relire cet article car cette rivière mérite une visite !

Sans oublier aussi les bons conseils pour naviguer en Bretagne avec le très complet document d'Alain le Bastard « Mouillages Atlantique » et notamment le chapitre : de Loctudy à Hoëdic <https://ladesirade4.blogspot.com/p/mouillages-atlantique.html>.

L'association se porte bien. De mieux en mieux ! Fin 2021 nous étions plus de 180 adhérents, record battu.

Les pages de notre petit journal vous sont largement ouvertes et nous avons besoin de votre participation.

Envoyez nous vos récits textes et photos à : bam@aspro-djinn.fr

Cette nouvelle saison va encore sûrement être riche en événements, aventures, découvertes et belles rencontres. Partageons nos expériences.

Bon vent à tous !

Claude Boquet.

LOCTUDY

PHARE DE LA PERDRIX



**Rassemblement
de la
Pentecôte 2022
à
Loctudy**

[sommaire](#)

Programme du 23ème rassemblement Blue Djinn et Djinn 7 Loctudy 04-05 et 06 juin 2022

La municipalité de Loctudy, le capitaine du port, la SNSM, l'association locale des plaisanciers sont heureux de nous recevoir et ont bien facilité l'organisation de ce rassemblement sur leur commune : prêt d'une salle municipale, réduction des tarifs sur ponton, mise à disposition de bateaux accompagnateurs... Nous comptons sur votre fidèle participation !

Nota : *Même si vous ne vous êtes pas préinscrits, vous pouvez néanmoins vous inscrire, il reste quelques places disponibles. Vous pouvez aussi venir sans votre bateau, mais dans ce cas prévoir votre hébergement.*

Accueil

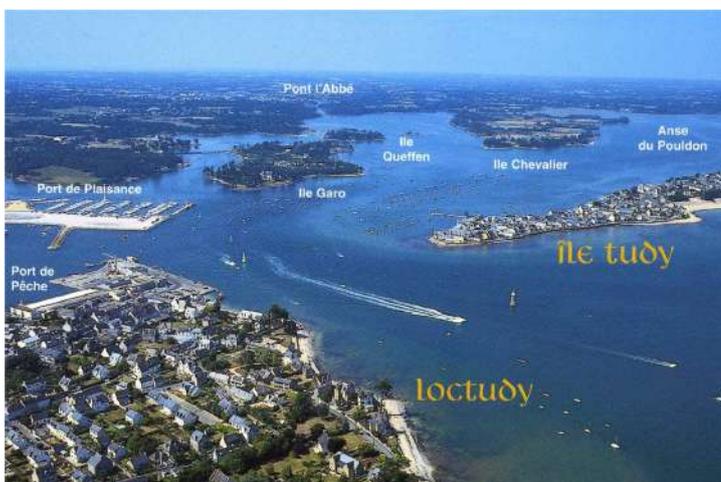
Les bateaux sont accueillis à partir du jeudi 02 juin pour les mises à l'eau. Le programme officiel démarre le vendredi soir pour se terminer le dimanche soir après le dîner. Le lundi est consacré à la sortie des bateaux venus par la route sauf pour ceux qui auront la possibilité de continuer à naviguer quelques jours dans la région pour le « Post ».

La prestation comprend

- **3 nuitées au ponton visiteur** du vendredi soir au lundi matin.
- **Le pot d'accueil** du vendredi soir dans la salle municipale suivi d'un buffet garni par les participants, chaque équipage apportant qui du salé, qui du sucré. A chacun d'apporter aussi sa petite vaisselle (verre, assiette, couvert ...)
- **Le repas du samedi soir**, après l'assemblée générale.
- **Le repas de clôture** du dimanche soir.

Options (en supplément)

- Petit déjeuner sur le port, près de la capitainerie au café restaurant «Le Mahi Mahi». Prix : 6.50€
- Panier pique-nique individuel pour les repas du samedi et/ou dimanche midi, prix: 12€



La navigation

Samedi 4 juin

- Départ prévu à 10h pour l'ex-port de pêche de Losconil.
- Pique-nique dans le port à bord des bateaux.
- Retour à Loctudy vers 17h30.
- Ensuite assemblée générale à 18H30 et repas sur le port au restaurant le Mahi Mahi à 20H30.

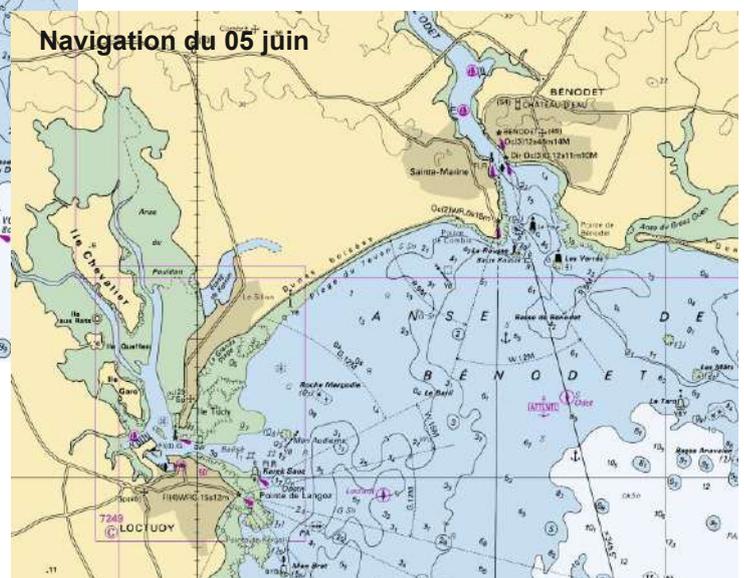
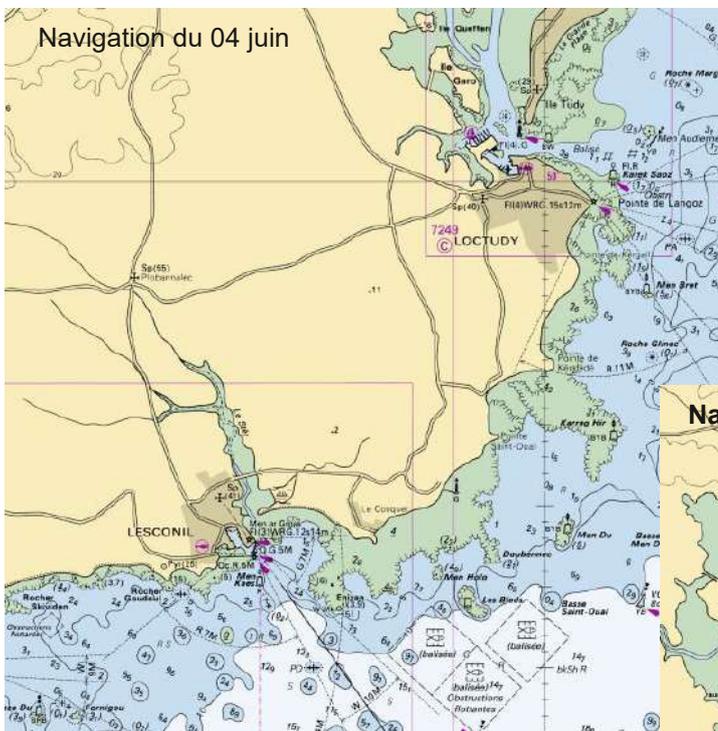
Dimanche 5 juin

- Départ prévu à 10h.
- Navigation vers Bénodet, remontée de la rivière jusqu'à Sainte Marine où nous ferons escale sur les pontons pour le pique-nique à bord.
- Retour à Loctudy vers 17h30.
- Repas de clôture au même restaurant le Mahi Mahi à 20H00.

Nous nous trouvons dans une zone classée «natura 2000», une attention particulière est demandée à nos équipages pour conserver à cet environnement toute sa beauté et à le maintenir propre, comme cela s'est toujours fait par le passé dans nos rassemblements.

Bien évidemment ces programmes peuvent être modifiés au dernier moment en fonction de la météo.

(Prévoir des chaussures de marche au cas où !)



Détails pratiques

Des détails pratiques complémentaires seront communiqués par mail aux inscrits fin mai avant le rassemblement.

Mise à l'eau, stockage des remorques

La cale est large, facile d'accès et bien abritée. Elle est utilisable à toute heure de la marée.

Pour le stockage des remorques, le chantier nautique CN Diffusion/Uship nous prête gratuitement un terre-plein clos. Le portail restera ouvert, chacun devra donc cadener sa remorque. En contrepartie, si nous avons besoin d'accastillage ou autre, pensons à privilégier son magasin Uship situé sur le port à côté de la cale de mise à l'eau et non à côté de la capitainerie.

Horaire des marées

Date	Haute mer			Basse mer	
	heure	coëf	Hauteur (m)	heure	Hauteur (m)
jeudi 2 juin 2022	07:04	70	4,28	01:08	1,29
				13:15	1,42
	19:13	67	4,39		
vendredi 3 juin 2022				01:44	1,4
	07:40	64	4,14	13:51	1,55
	19:49	61	4,27		
samedi 4 juin 2022				02:21	1,52
	08:18	58	3,99	14:30	1,68
	20:30	55	4,12		
dimanche 5 juin 2022				03:03	1,66
	09:02	51	3,84	15:14	1,82
	21:18	48	3,98		
lundi 6 juin 2022				03:50	1,78
	09:54	45	3,71	16:06	1,93
	22:14	43	3,87		
mardi 7 juin 2022				04:47	1,86
	10:57	41	3,65	17:09	1,98
	23:18	41	3,82		

Grutage

Les équipages désirant faire gruter leur bateau devront impérativement se faire connaître au moment de leur inscription en précisant leur jour et heure souhaités. Nous essayerons de regrouper les opérations de manutention. Loc Marine Service peut faire la sortie ou mise à l'eau par camion grue à **93 €** pour un Blue Djinn ou un Djinn 7.

Nuitées supplémentaires

Vous devrez réserver et payer directement au port les nuitées supplémentaires avant et après le rassemblement. Tarif Blue Djinn à 13.80€ et Djinn 7 à 16.90€ la nuitée.

Vous pouvez contacter la capitainerie :

au 02 98 87 51 36

ou par courriel à : port.plaisance.loctudy@orange.fr

Hébergement

Hébergement

Les personnes désirant loger à terre peuvent contacter l'office du tourisme de Loctudy :

•Tél : 02 98 87 53 78

•site : <https://www.annuaire-mairie.fr/office-tourisme-loctudy.html>

Inscription

Vous avez le choix entre plusieurs possibilités pour vous inscrire à ce 23ème rassemblement **au plus tard le 10 mai 2022.**

- par HelloAsso.

Votre inscription se fera intégralement par internet jusqu'au paiement par carte bancaire. C'est la méthode la plus simple, la plus rapide et totalement sécurisée.

Pour cela, il vous suffit d'entrer l'adresse suivante dans votre navigateur préféré ou tout simplement de placer le curseur de votre souris sur l'adresse ci-dessous et de cliquer. Vous serez automatiquement dirigé sur le site HelloAsso.

Avant de vous connecter, prévoir de scanner l'attestation d'assurance et éventuellement la carte de navigation ainsi qu'une photo de l'équipage.

<https://www.helloasso.com/associations/association-des-proprietaires-de-blue-djinn-et-djinn-7/evenements/formulaire-d-inscription-au-23eme-rassemblement-de-l-aspro-a-loctudy-2022-2>

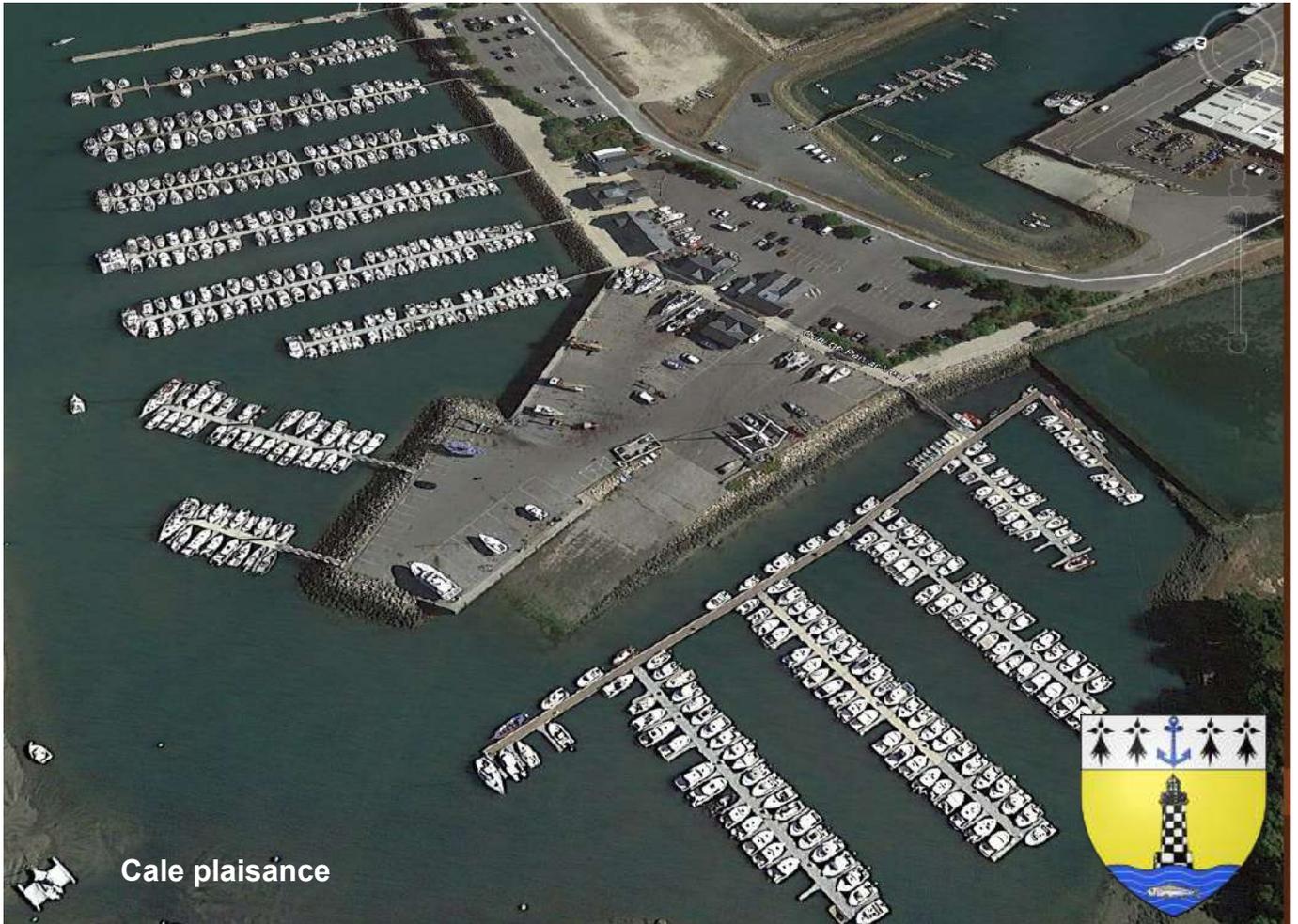


- Inscription par voie postale et paiement par chèque.

Vous renseignez le bulletin d'inscription à partir de votre ordinateur ou après l'avoir imprimé, puis vous l'adressez accompagné du chèque correspondant et de l'attestation d'assurance à :

Mic et Christine Le Roux
5 Hent Kerjeannine
29170 - FOUESNANT

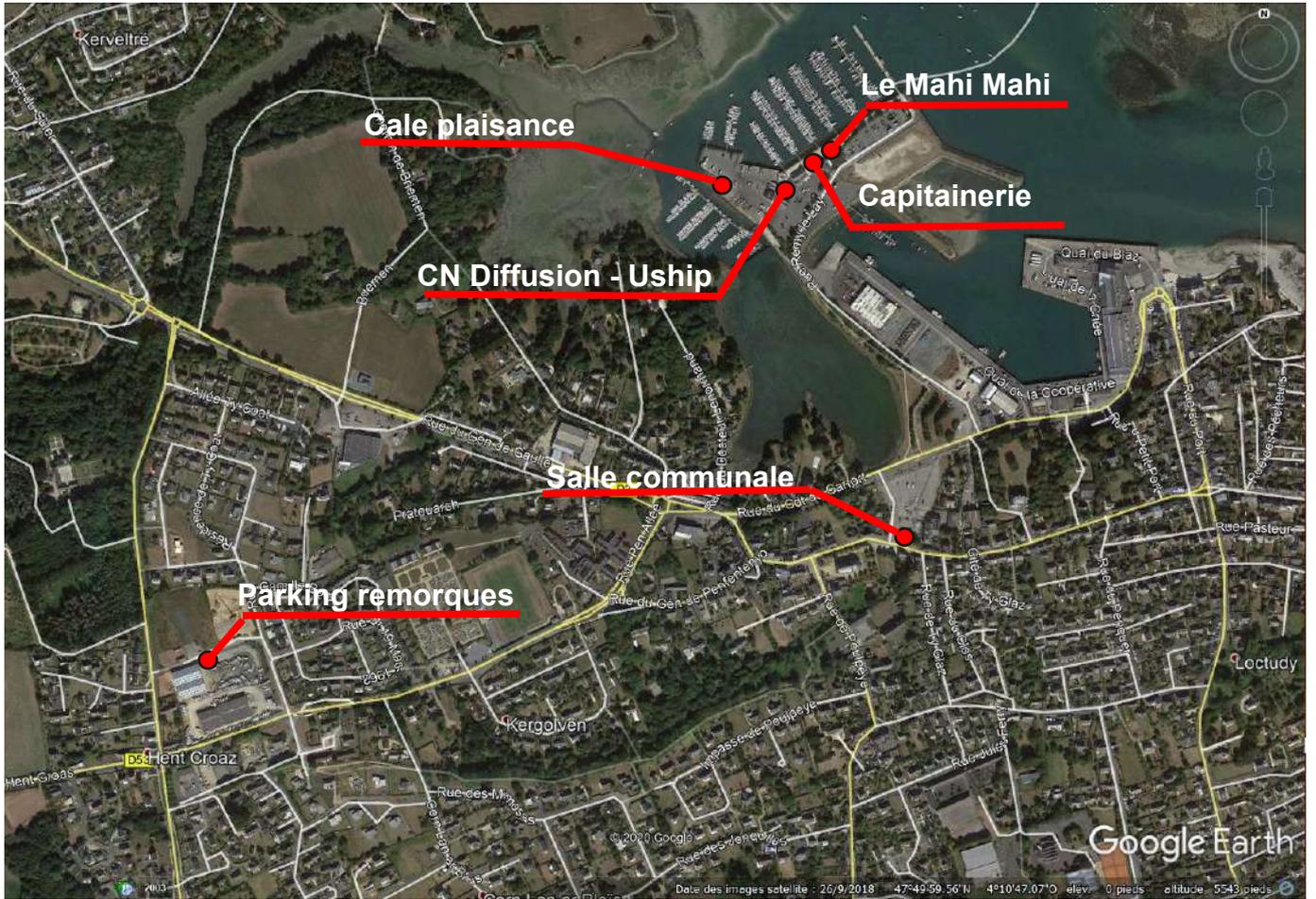
mic.christine@wanadoo.fr



Cale plaisance



Le Mahi Mahi



Bulletin d'inscription - Rassemblement Blue Djinn Djinn7

LOCTUDY : Pentecôte 4 au 6 juin 2022

Skipper - Nom:		Prénom:	
Adresse :			
Code postal :		Ville :	
Adresse email:		@	
Bateau - Nom:		N° voile:	modèle de bateau :
Possédez vous une VHF à bord?			

Je m'inscris au rassemblement des Blue Djinn et Djinn 7 à **LOCTUDY - Pentecôte 2022**

Ma participation est de:

Nbre de Participants	Prix unitaire	Total	Noms et Prénoms
adultes	€	€	
enfants < 10 ans	€	€	
enfants < 16 ans	€	€	
Total 1 :		€	

Option : Petits déjeuners au café restaurant "Le Mahi Mahi"

	Prix unitaire	samedi	dimanche	lundi	Total
Adultes	€	nbre		soit	€
Enfants < 10 ans	€	nbre		soit	€
Enfants < 16 ans	€	nbre		soit	€
Total 2 :					€

Option : Paniers pique-nique individuels pour les repas du:

samedi midi :	€	nbre	soit	€	Total 3 :	€
dimanche midi :	€	nbre	soit	€		

TOTAL général (1+2+3) : €

Je désire faire gruter mon bateau (pour 93€) : OUI NON

Nous prévoyons d'arriver parSi nous prévoyons d'arriver par la mer, et que la météo est défavorable, nous viendrons par la route :

Nous prévoyons d'arriver le: vers

Nous devons sans doute repartir le: vers

Nous souhaitons rester après le rassemblement AsPro pour une navigation en flotille à partir du mardi 7 juin:

Nous venons sans bateau et souhaitons trouver des places pour naviguer:

Nous disposons de place(s) pour accueillir en journée des Djinnistes sans bateau.

Merci de répondre également aux questions suivantes, nécessaires à l'organisation de votre accueil:

Dormez vous à bord du bateau:

Nuitées supplémentaires ponton visiteur (Blue Djinn à **13.80€** et Djinn 7 à **16.90€** la nuit):

jeudi 02 au soir:

lundi 06 au soir:

Je confirme avoir pris connaissance du programme prévu, des recommandations de sécurité et du classement en zone natura 2000, l'ensemble de ces informations a été publié dans la Bàm.

Je joins à mon inscription:

- ▷ une attestation d'assurance du bateau **(OBLIGATOIRE)**
- ▷ une copie de ma carte de navigation qui pourra être remise sur place **(OBLIGATOIRE)**
- ▷ une photo de l'équipage pour le trombinoscope **(FACULTATIF)**
- ▷ un chèque d'un montant correspondant au total ci-dessus et libellé à l'ordre de:
"AsPro Blue Djinn et Djinn 7"

Date et signature:

Décharge de responsabilité

Je soussigné
skipper du voilier:

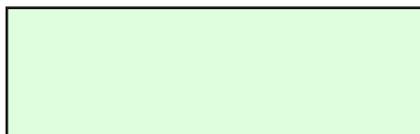


déclare:

- ▷ avoir pris connaissance du programme prévu pour ce rassemblement (publié dans le n°85 de la **Bàm**).
- ▷ être assuré en responsabilité civile.
- ▷ participer à titre individuel et de mon propre fait à ce regroupement amical de voiliers, sans objet de compétition.
- ▷ assurer la sécurité sur le domaine public maritime et terrestre et la pleine responsabilité de mon voilier, de son équipement, de la navigation et de son équipage.
- ▷ être équipé de l'armement obligatoire, et de me joindre aux parcours proposés sans contrainte.
- ▷ m'engager à faire porter le gilet de sauvetage à toute personne accueillie à bord.

En conséquence de quoi, je décharge l'association "**ASPRO BLUE-DJINN et DJINN 7**", ses dirigeants et les organisateurs de ce rassemblement de toute responsabilité de n'importe quel fait qui pourrait survenir.

Date et signature:



Merci de retourner ce bulletin d'inscription complet (avec chèque, copie carte de navigation, attestation d'assurance) **au plus tard le mardi 10 mai 2022** à:

Mic et Christine Le Roux - 5 Hent kerjeannine - 29170 FOUESNANT

Tel Mic :06 80 16 58 75 - Tel Christine: 06 33 34 26 39



Navigation

Coup de vent

sur

la chaussée de Sein

par

François Kammerer

Coup de vent sur la chaussée de Sein

Sur Gourlano, notre First 31.7, Martine et moi sommes arrivés au port de Lampaul le mercredi 21 juillet. Le jeudi, nous avons bien profité des ressources de l'île d'Ouessant.

Vendredi 23 juillet 2021 à 8 h du matin

Un BMS sur mon tél annonce un coup de vent à partir de 16h. Un vent de force 7 Ouest va souffler jusqu'à samedi. Nous n'avons pas le choix, il faut interrompre notre escapade ouessantine et partir sur le champ.

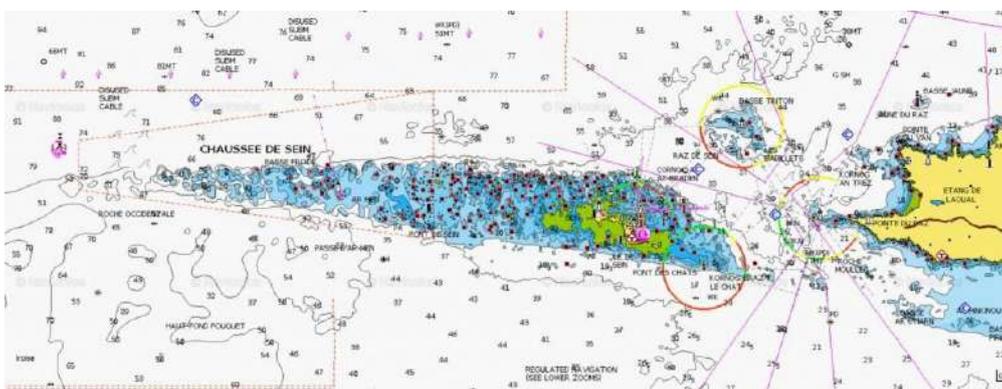
Le port de Lampaul est exposé à l'Ouest et n'est pas recommandé par fort vent d'Ouest. Les ports les plus proches sont Le Conquet, Camaret, Morgat, Audierne. Nous choisissons ce dernier qui nous place sur notre route du retour et devrait nous permettre de terminer notre voyage vers La Trinité avec une dernière étape.

Le départ de la baie de Lampaul se fait au moteur, mais dès que nous pointons notre nez à la sortie, les voiles veulent passer à l'action. Puis, dans un premier temps, le vent est timide et a presque du mal avec notre GV avec un ris.

A partir de midi, nous mettons un 2ème ris, puis le vent forçit sur l'anémomètre, nous constatons la progression 25 nœuds, 30, 35, 40 nœuds. Nous enregistrons même une pointe à 45 nœuds. Le génois est au minimum et la GV est détendue. Nous filons à 8 à 9 nœuds avec des surfs à 14 nœuds.

Nous sommes tous les deux attachés dans le cockpit. La gîte parfois importante a délogé les casseroles à l'intérieur. La cuisinière sur cardan s'est bloquée de travers. Mais le bateau ne montre pas de limites de sécurité. Cependant je me pose des questions sur l'intensité et la durée du phénomène météorologique qui s'est manifesté plus tôt que prévu.

13 h, pointe de la chaussée de Sein



Cap au sud pour nous, pour virer la pointe de la chaussée de Sein avant de reprendre la direction Est pour Audierne. Nous sommes en train de préparer l'empannage quand le bateau le fait tout seul. Merci au frein de bôme qui a atténué la violence de la manœuvre. Martine qui était prévenue du danger est indemne. Moi, je suis un peu sonné par le passage de l'écoute de la GV.

Je modifie la consigne du pilote automatique : 120 °. Les vagues étant très fortes, je décide de prendre la barre. Martine m'informe que nous nous dirigeons sur des cailloux en consultant la carte électronique devant la table à carte.

Je remets vite le pilote et constate que le courant nous a dévié et que notre cap réel est 90°, soit au nord de la chaussée de Sein. Que faire ? Rebrousser chemin pour revenir sur la cardinale marquant le début des dangers ? Nous sommes deux heures avant la pleine mer. Je

prends la décision de traverser la chaussée de Sein dans une zone sans danger affleurant. La profondeur est d'une dizaine de mètres au début de cette pointe et les roches émergentes sont encore à 2 milles devant nous. Nous n'avons donc pas de risque de toucher un rocher.

Qu'elle m'a paru longue cette traversée de la chaussée de Sein et la mer anormalement agitée ne m'a pas plus rassuré. Mais techniquement parlant, notre bateau devait pouvoir la franchir sans périr.

Une fois la chaussée traversée, la mer était devenue plus calme. Mais voilà que des grêlons de la taille de grosses cerises nous tombent dessus. Je dois me protéger la figure pour éviter ceux qui rebondissent sur le bateau dans ma direction.

Et après la grêle, c'est une pluie diluvienne qui me trempe complètement malgré la qualité de ma salopette et de ma veste.

Puis, l'orage que nous entendons depuis quelque temps, se rapproche. Les éclairs sont maintenant suivis rapidement de coups de tonnerre qui n'en finissent pas. Le grondement se prolonge parfois pendant plusieurs dizaines de secondes. Sans paniquer, mon équipière n'est pas rassurée.

L'humidité à l'intérieur du carré nous gêne pour lire les instruments de navigation. J'ai du mal à essuyer la buée de mes lunettes.

20 h, arrivée au port d' Audierne.

Vers 20h, nous entrons dans la rivière d'Audierne. Martine à la barre suit les instructions que je lis sur les instruments électroniques, le tout sous une pluie aussi diluvienne. Le chenal est très étroit et il est vivement conseillé de ne pas s'en écarter pour ne pas en conserver de mauvais souvenir. Par mi-marée, nous avançons doucement en surveillant le GPS et le sondeur. Celui-ci est descendu à 3 m quand notre tirant d'eau est de 1.90 m. A marée haute, la navigation est plus sereine.

Au port, il n'y a plus de place libre au ponton. Nous nous mettons à couple. Il nous faudra une journée de récupération avant de repartir.



Martine et François

Technique

Fabrication
d'un
porte-bouteilles
par
Eric Naigeon



Porte bouteilles pour Blue Djinn.

Un accessoire essentiel pour le "voilier promenade" n'est pas inclus dans les options du Blue Djinn, c'est un équipement pourtant indispensable vers 12h, 12h15. Il s'agit du porte-bouteilles.

Pour éviter d'avoir à percer ou coller sur la coque ou les structures on va modifier une étagère existante.



Première étape on démonte l'étagère, c'est 4 vis.



On démonte le bord en tissu puis on perce 3 trous de 9cm de diamètre. On élargit ces trous dans le sens de la profondeur de l'étagère afin de pouvoir faire passer les bouteilles facilement.



Ensuite on découpe un plateau de la taille des trois trous. On fixe 2 supports de 15cm de façon à ce qu'ils tombent entre les trois trous de l'étagère.



On vérifie que ça tiendra bien en place.



Ensuite on ajoute un renfort devant et un derrière le plateau du bas afin que les bouteilles ne puissent pas sortir.

Ensuite on passe deux couches de vernis avec un léger ponçage entre les deux.

Et voilà

Et une fois mise en place





L'étagère, une fois terminée et installée

Eric Naigeon





Histoire

Les aventures de l'Isère

par

Josik Le Bars

Les aventures de l'Isère

Le premier juillet 1863, sur une cale de Lorient, démarre la construction d'un bateau de transport à hélice, dénommé Isère. L'Isère, est doté d'une coque en fer peu commune à l'époque, d'une longueur de 62m et d'un gréement de type trois-mâts portant 845 mètres carrés de toiles carrées et auriques qui vient appuyer le mode de propulsion principal dévolu à une machine à vapeur, de 580 chevaux. Le bateau est mis à l'eau le 25 avril 1866 et est armé le 20 juin 1868.

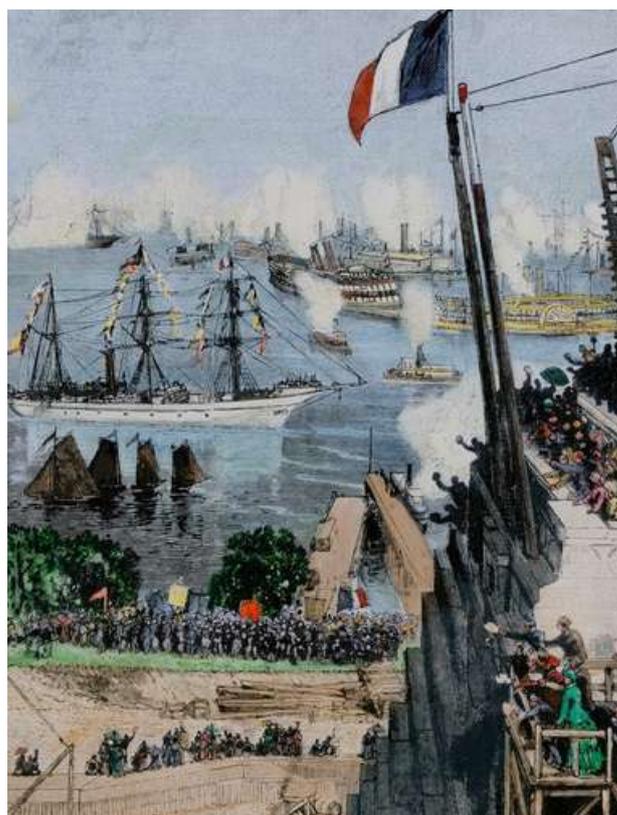


Une chaudière à charbon anime une machine à trois cylindres fabriquée à Indret. La vitesse de croisière de ce navire atteint 8 nœuds, une très belle prouesse en ce milieu du XIX siècle. Dans les soutes, prennent place 400 tonnes de charbon destinées à nourrir la chaudière qui consomment 850 kg de combustible à l'heure. Dans un premier temps, deux canons de 30 constituent l'armement à disposition des 5 officiers et des 64 hommes d'équipage, pièces d'artillerie complètement obsolètes et d'une conception datant du siècle précédent.

Pendant plus de quinze années, l'Isère assure des missions de transport de port en port, en Atlantique, Manche et Méditerranée et même au Tonkin.

En 1885, l'Isère est chargé d'une mission qui fera sa gloire : il assure le transport de la statue de la Liberté aux Etats Unis. Le sculpteur alsacien Frédéric Auguste Bartholdi a été retenu par le comité de soutien au projet de construction d'une statue à la gloire de l'indépendance américaine. L'armature de la gigantesque statue de cuivre est confiée à un ingénieur réputé : Gustave Eiffel.

Le 2 mai 1885, à Rouen, 210 caisses sont embarquées à bord sous l'œil attentif de Bartholdi. Et le 21 mai l'Isère largue les amarres et pendant trois jours, passé Ouessant, il est obligé de mettre à la cape avant de pouvoir reprendre sa route et trouver le 2 juin un abri dans l'archipel des Açores. Le 4 juin, l'Isère appareille de nouveau et arrive le 19 juin à New York, escorté d'une corvette et du croiseur Flore, accompagné d'une incroyable flottille de bateaux divers, sous les vivats de la foule sur les rives.



Il accoste en face de Manhattan, sa glorieuse mission est accomplie : La statue de la Liberté à la gloire de l'indépendance américaine, offerte par la France vient d'arriver à bon port.

Après 45 ans de carrière, l'Isère est désarmé et retrouve Lorient pour servir de ponton au Péristyle en 1925.

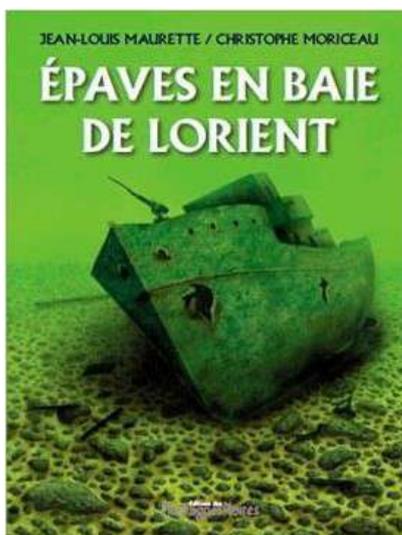
Pendant la deuxième guerre, toujours à flot et encore solide, il permet aux U-Boote d'accoster. Ce n'est qu'en 1945, lors de la poche de Lorient, que l'Isère disparaît : pour leur baroud d'honneur, les Allemands coulent l'ancêtre devant le port de Sainte Catherine avant de se rendre.

L'Isère sombre dans l'oubli lorsqu'il est en partie arasé afin de sécuriser le chenal d'accès au port de Sainte Catherine à Locmiquélic.

Pensez à lui lorsque votre GPS affiche : N 47°43.464 et W 03°21.199.



Josik Le Bars



d'après le livre « Epaves en baie de Lorient »
de Jean Louis Maurette et Christophe Moriceau.

Côté cambuse

Courgettes

LA **au** BONNE
CUISSINE **vinaigre**
chez soi

FERNAND NATHAN
par

Isabelle Cousseau

Courgettes au vinaigre.

Cette recette nous est proposée par Isabelle Cousseau. Une bonne idée pour des apéros réussis à bord avec les copains ou pour embellir une salade de tomates ou concombres.

Pour environ 10 pots de 370ml:

- 2 kg de légumes pelés et coupés (surtout des courgettes, quelques carottes, ail, céleri,...)
- 100g de gros sel
- 500g de vinaigre de vin ou de cidre
- 160g de sucre de canne
- 500g d'eau
- 2 càs rases de curry
- 2 càs rases de grains de poivre noir

Jour 1: Couper les légumes en petits cubes de 1 à 2 cm avec ou sans peau selon les goûts. Les courgettes du jardin ont souvent de gros pépins donc les retirer Déposer les légumes dans un saladier, ajouter 100g de gros sel, mélanger et couvrir jusqu'au lendemain. Mettre au frigo.

Jour 2: Rincer les légumes à grandes eaux et laisser égoutter dans une passoire puis les replacer dans le saladier.

Pendant ce temps préparer un petit sirop:

- dans une casserole déposer le vinaigre, le sucre et l'eau
- chauffer ce mélange à ébullition
- le verser sur les légumes
- Ajouter le curry et le poivre
- mélanger
- Couvrir
- laisser refroidir
- mettre jusqu'au lendemain au frigo

Jour 3: Passer les pots vides et leur couvercle à l'eau bouillante, laisser égoutter sur un linge propre. Verser les légumes et leur jus dans une grande casserole, chauffer à feu vif. Une fois que le liquide bout, laisser bouillonner 3 minutes puis verser immédiatement dans les pots en remplissant de liquide à ras bord. Fermer les pots et les retourner (attention c'est bouillant!!!). Les laisser dans cette position jusqu'à refroidissement complet.

Les pots se conservent une année à température ambiante.



Isabelle Cousseau